

LE BAC PRO AEPA

Il a pour objectif de former des **animateurs généralistes** capables de **concevoir et réaliser des activités d'animation** de nature variée, notamment auprès d'un **public jeune** et de **personnes âgées en perte d'autonomie**.

Dans l'exercice de son métier, l'animateur met en œuvre la démarche d'animation. Les activités du titulaire du bac professionnel peuvent être regroupées en deux composantes :

- Une composante méthodologique, autour de la conduite de projet (conception, organisation, réalisation, évaluation)
 - Une composante relationnelle autour de l'accueil, l'écoute, la communication, la dynamique de groupe.



APRÈS UN BAC PRO AEPA

- **Les principaux débouchés professionnels :**
Le titulaire du bac pro AEPA peut exercer ses fonctions notamment dans des **centres de loisirs**, des **Maisons de la jeunesse et de la culture**, des **associations**, des **établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)**, des **centres sociaux**, des **services d'aide et de maintien à domicile**. Il y occupe des postes d'animateur socio-culturel, animateur périscolaire, animateur en gérontologie, animateur social ...

- **Les poursuites d'études :**

- BTS ESF (Economie Sociale et Familiale) - BTS SP3S (Services de Prestations des Secteurs Sanitaire et Social) - BPJEPS spécialité animation socioéducative ou culturelle - Mention complémentaire AG2S (Animation - Gestion de projets dans le secteur sportif) (1 an)



jehandechedelles.fr
47, rue des Cités - 77500 CHELLES
01.64.72.43.40
ce.0772276F@ac-creteil.fr

Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

 eurosco

• **BAC PROFESSIONNEL**

LYCÉE POLYVALENT

JEHAN DE

CHELLES

AEPA : ANIMATION ENFANTS ET PERSONNES ÂGÉES



BAC PRO AEPA



- Elève de 3ème de collège
- Dynamisme et énergie
- Ecoute, patience et tact
- Inventivité et créativité
- Capacités de communication
- Esprit d'équipe
- Sens des responsabilités

QUOI ?

Contribution au fonctionnement de la structure par la mise en oeuvre d'un projet d'animation

- Animation visant le maintien de l'autonomie sociale et le bien-être personnel en établissement ou à domicile
- Animation visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens



DES ENSEIGNEMENTS GENERAUX

- Français
- Histoire-géographie, EMC
- Mathématiques
- Langues vivantes : Anglais et Espagnol
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Education Physique et Sportive
- Eco-gestion

DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

• SCIENCES MEDICO-SOCIALES :

Connaissances des milieux professionnels, connaissances des publics (caractéristiques, sociologie et psychologie), compréhension des faits sociétaux (intégration sociale, identités, valeurs, normes...), cadre juridique de l'activité de travail, cadre de vie et famille.



• TECHNIQUES PROFESSIONNELLES :

Différents niveaux de projets, méthodologie d'intervention en animation, modes d'animation, l'animation en gérontologie, la démarche d'animation sociale, les techniques de communication

• PRÉVENTION-SANTÉ-ENVIRONNEMENT

Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) représentent 20 semaines sur l'ensemble des trois années de formation :

- 6 semaines en seconde,
- 8 semaines en première
- 6 semaines en terminale.



SECTEURS D'INTERVENTION ?

ANIMATION SOCIOCULTURELLE :

- Accueils de loisirs avec ou sans hébergement
- Centres sociaux, maisons de quartier
- Maison des jeunes et de la culture
- Structures d'animation associatives

ANIMATION SOCIALE :

- EHPAD
- Centres sociaux, maisons de quartier
- Services d'aide et de maintien à domicile
- Service de gériatrie (hôpitaux)

